

Ľ

ORDRE DES THÉREPEUTES RESPIRATOIRES DE L'ONTARIO

A POUR MISSION DE VEILLER À
L'APPLICATION DE LA LOI SUR
LES PROFESSIONS DE LA SANTÉ
RÉGLEMENTÉES ET DE LA LOI SUR LES
THÉRAPEUTES RESPIRATOIRES AFIN DE
S'ASSURER QUE LES SOINS OFFERTS AU
PUBLIC PAR LES MEMBRES DE L'ORDRE
SOIENT FOURNIS EN TOUTE SÉCURITÉ ET
D'UNE MANIÉRE CONFORME À L'ÉTHIQUE
PROFESSIONNELLE.

MATIÈRES

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET DU REGISTRAIRE	5
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET PRIORITÉS	8
COUNSEIL, HORS-COUNSEIL ET PERSONNEL	g
LISTE DES COMITÉS	10
SENSIBILISATION	12
STATISTIQUES	14
RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF	18
RAPPORT DU COMITÉ DES RELATIONS AVEC LES PATIENTS	19
RAPPORT DU COMITÉ DE L'INSCRIPTION	20
RAPPORT DU COMITÉ D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ	22
RAPPORT DU COMITÉ DES ENQUÊTES, DES PLAINTES ET DES RAPPORTS	24
RAPPORT DU COMITÉ D'APTITUDE PROFESSIONELLE	25
RAPPORT DU COMITÉ DE DISCIPLINE	25
ÉTATS FINANCIERS	26



MESSAGE DE LA

PRÉSIDENTE ET DU REGISTRAIRE

BIENVENUE

AU RAPPORT ANNUEL 2018 - 2019.



Christina Sperling, RRT Présidente



Kevin Taylor, RRTRegistraire

Au nom du Conseil, des comités et du personnel, nous sommes heureux de présenter le rapport annuel de l'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario (OTRO).

L'OTRO est l'un des 26 organismes de réglementation des professions de la santé établis en vertu de la Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées. Ayant pour tâche de servir la population et de protéger ses intérêts, l'OTRO:

- Élabore, établit et tient à jour (i) les exigences d'entrée en exercice de la profession de thérapeute respiratoire; (ii) les normes de pratique auxquelles doivent se conformer tous les thérapeutes respiratoires lorsqu'ils dispensent des soins; et (iii) les normes d'éthique professionnelle auxquelles sont assujettis nos membres;
- Reçoit et fait enquête sur les plaintes concernant ses membres afin de s'assurer que les normes de pratique sont respectées et que les patients reçoivent les soins de qualité auxquels ils sont en droit de s'attendre;
- Facilite l'éducation permanente et le perfectionnement professionnel de ses membres afin de maintenir la qualité de la pratique, tout en répondant aux besoins changeants des patients et du système de santé, de même qu'à l'évolution de l'environnement de la pratique et aux avancées technologiques;
- Fournit de l'information sur ses membres au public afin de lui permettre de faire des choix éclairés en ce qui a trait aux fournisseurs de soins de santé; et
- Exerce ses activités de façon ouverte et transparente afin de permettre aux citoyens de mieux comprendre les décisions prises et leur incidence sur les soins qu'ils reçoivent.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET DU REGISTRAIRE

Au cours du dernier exercice, nous nous sommes concentrés sur deux aspects principaux : l'amélioration continue de notre gouvernance et la promotion de l'apprentissage continu afin d'influencer la qualité des soins.



AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE

À l'OTRO, nous croyons qu'une meilleure gouvernance entraîne un meilleur fonctionnement de l'organisation, une plus grande création d'idées, une collaboration plus solide et, enfin, une meilleure prise de décisions, et que tous ces aspects contribuent à une réglementation plus efficace et des résultats supérieurs. Dans ce but, nous avons rehaussé notre processus d'intégration pour tous les membres du Conseil et des comités, afin de les aider à se préparer à remplir leur rôle avec une plus grande clarté. Nous avons investi dans l'apprentissage et le perfectionnement permanent des membres du Conseil grâce à une série d'activités éducatives à nos réunions et par l'entremise d'une publication ayant comme thème la gouvernance. De plus, nous avons aussi intégré de bons principes de gouvernance à nos outils de prise de décision, afin de nous assurer qu'ils correspondent à notre mandat de protection de l'intérêt public. Enfin, nous avons adopté différentes mesures pour renforcer la prise de décision au sein des comités législatifs, en ajoutant la considération des compétences pertinentes au processus de nomination des présidents des comités.



QUALITÉ DES SOINS

L'OTRO a toujours eu un programme d'assurance de la qualité dont la raison d'être était de s'assurer que tous les thérapeutes respiratoires continuent d'apprendre et de croître en tant que professionnels, de se tenir au courant des nouveautés en recherche, en technologie et en soins des patients. Comme l'assurance de la qualité exige plus que la simple vérification des activités d'apprentissage des membres, nous avons mise en place cette année la version modernisée du programme

visant l'appui de la formation et du perfectionnement dans une variété de moyens plus efficaces. Premièrement, en reconnaissant ce que les thérapeutes respiratoires apprennent, comment et où cela se fait, le programme correspond mieux aux réalités de l'apprentissage et du perfectionnement de la profession. Deuxièmement, nous avons modifié le programme afin qu'il englobe une vaste gamme de milieux. Ainsi, il est pertinent pour tous les thérapeutes respiratoires et ne vise plus seulement les milieux les plus communs. Enfin, nous avons ajouté le module obligatoire d'apprentissage électronique que tous les thérapeutes respiratoires doivent effectuer. Ainsi, nous veillons à ce qu'ils soient au courant de tout changement lié aux normes à respecter à titre de professionnels de la santé réglementés.

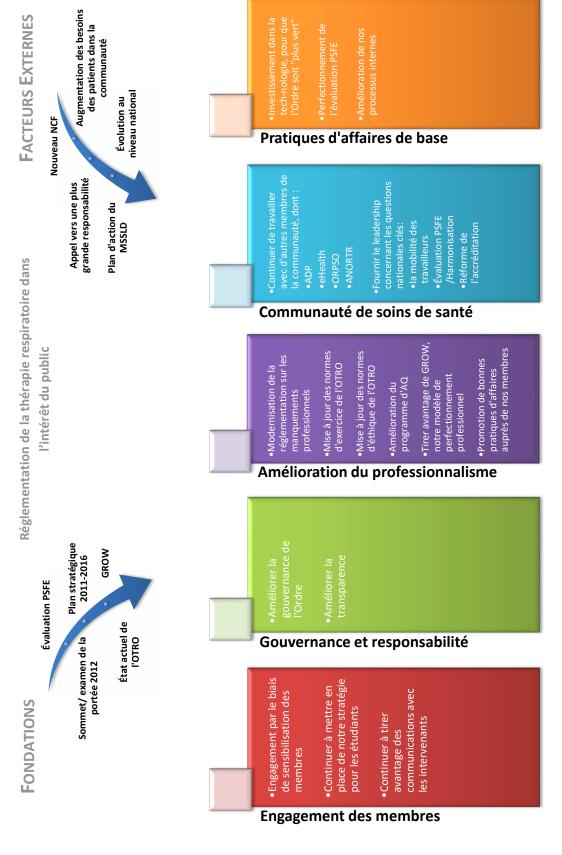
Les pages qui suivent décrivent nos activités et nos réalisations des douze mois derniers. Nous sommes fiers de nos réalisations et nous serons heureux de poursuivre notre rôle afin de nous assurer que les membres de la profession offrent des soins sûrs, efficaces et éthiques aux Ontariens.

Salutations,

Christina

Orientations stratégiques et priorités-clés de l'OTRO

2016-2020



MEMBRES DU CONSEIL, MEMBRES DU COMITÉ NON-CONSEIL ET MEMBRES DU PERSONNEL

en date du 28 février 2019



Kelly Arndt, RRT
Michelle Causton
Allison Chadwick, RRT
Jacqueline Conant
Rhonda Contant, RRT
Jeff Earnshaw, RRT
Monique Forster
Patricia Latimer
James Lexovsky
Lindsay Martinek, RRT
Kelly Munoz, RRT
Jody Saarvala, RRT
Christina Sperling, RRT
Andrea Winters, RRT



Julie Boulianne, RRT
Daniel Fryer, RRT
Aaron Giba, RRT
Ginette Greffe-Laliberté, RRT
Antonio Guglietti, RRT
Christa Krause, RRT
Sheena Lykke, RRT
Concetta Martins, RRT
Denise Murphy, RRT
Travis Murphy, RRT
Kathleen Olden-Powell, RRT
Bruno Tassone, RRT



Kevin Taylor RRT, Registraire
Carole Hamp RRT, Directrice de la qualité de l'exercice
Ania Walsh, Directrice de l'inscription
Amelia Ma, Directrice des finances et chef de bureau
Janice Carson, Directrice des communications
Lori Peppler-Beechey RRT, Responsable de la gouvernance
et de la qualité

Lisa Ng, Adjointe à l'administration et à l'inscription Shaf Rahman, Directeur de la conduite professionnelle Temeka Tadesse, Spécialiste, TI et bases de données

LISTE DES COMITÉS en date du 28 février 2019

EXÉCUTIF

Christina Sperling, RRT présidente Patricia Latimer vice-présidente Allison Chadwick, RRT Jacqueline Conant Rhonda Contant, RRT

DISCIPLINE

Christina Sperling, RRT présidente Monique Forster vice-présidente Julie Boulianne, RRT Daniel Fryer, RRT Antonio Guglietti, RRT Patricia Latimer Lindsay Martinek, RRT Concetta Martins, RRT Jody Saarvala, RRT Andrea Winters, RRT

APTITUDE PROFESSIONNELLE

Christina Sperling, RRT présidente Monique Forster vice-présidente Julie Boulianne, RRT Daniel Fryer, RRT Antonio Guglietti, RRT Patricia Latimer Lindsay Martinek, RRT Concetta Martins, RRT Jody Saarvala, RRT Andrea Winters, RRT

ENQUÊTES, PLAINTES ET RAPPORTS

Allison Chadwick, RRT présidente Jeff Earnshaw, RRT vice-président Kelly Arndt, RRT Michelle Causton Jacqueline Conant Rhonda Contant, RRT Aaron Giba, RRT Ginette Greffe-Laliberté, RRT Christa Krause, RRT
James Lexovsky
Sheena Lykke, RRT
Kelly Munoz, RRT
Denise Murphy, RRT
Travis Murphy, RRT
Kathleen Olden-Powell, RRT
Bruno Tassone, RRT

LISTE DES COMITÉS en date du 28 février 2019

RELATIONS AVEC LES PATIENTS

Jacqueline Conant présidente Michelle Causton vice-présidente Kelly Arndt, RRT Julie Boulianne, RRT Allison Chadwick, RRT Antonio Guglietti, RRT Concetta Martins, RRT Travis Murphy, RRT Christina Sperling, RRT

ASSURANCE DE LA QUALITÉ

Rhonda Contant, RRT présidente Ginette Greffe-Laliberté, RRT

vice-présidente

Michelle Causton Monique Forster Daniel Fryer, RRT James Lexovsky Sheena Lykke, RRT Lindsay Martinek, RRT Concetta Martins, RRT Kelly Munoz, RRT Bruno Tassone, RRT

INSCRIPTION

Patricia Latimer présidente Christa Krause, RRT vice-présidente Jeff Earnshaw, RRT Monique Forster Aaron Giba, RRT Antonio Guglietti, RRT

James Lexovsky
Denise Murphy, RRT
Kathleen Olden-Powell, RRT
Jody Saarvala, RRT
Andrea Winters, RRT

SENSIBILISATION

Notre objectif est de favoriser la communication entre l'OTRO et les intervenants.



Médias SOCIAUX

Site Web de l'OTRO

42 Tweets Envoyés

52 Gazouillis Partagés

L'OTRO envoie des gazouillis dans lesquels il joint des liens menant à du contenu nouveau ou mis à jour publié sur le site Web, pour informer rapidement les utilisateurs sur la profession. Suivez-nous sur Twitter @TheCRTO

21,6%

des visiteurs du site Web sont nouveaux

78,4%

des visiteur du site Web de l'OTRO sont déjà venus



6 FAQs

FAQ publiée dans le bulletin électronique mensuel. Les sujets sont décidés en fonction des questions reçues tout au long de l'année.



4 Publications de Blogue

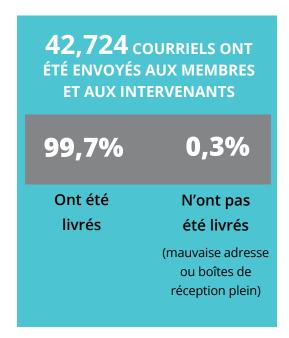
L'OTRO publie un blogue régulier sur son site Web. On y présente des articles traitant des différents aspects de l'exercice, des événements et des nouvelles lois.

SENSIBILISATION



Courriel

L'OTRO publie environ 12-14 bulletins tout au long de l'année. L'OTRO vise à tenir les membres et les intervenants au courant par l'entremise de communications claires et cohérentes. Les envois électroniques contiennent des renseignements de nature urgente concernant la profession de thérapeute respiratoire.





Plusieurs fois par année l'OTRO publie une étude de cas examinant différentes situations entourant la profession. Bien que certains détails soient modifiés pour protéger la confidentialité, les enjeux, processus et résultats décrits dans les études de cas sont tous basés sur de véritables enquêtes menées par l'OTRO.

5 ÉTUDES DE CAS ONT ÉTÉ PUBLIÉES EN 2018/2019

Mentionnons les sujets suivants :

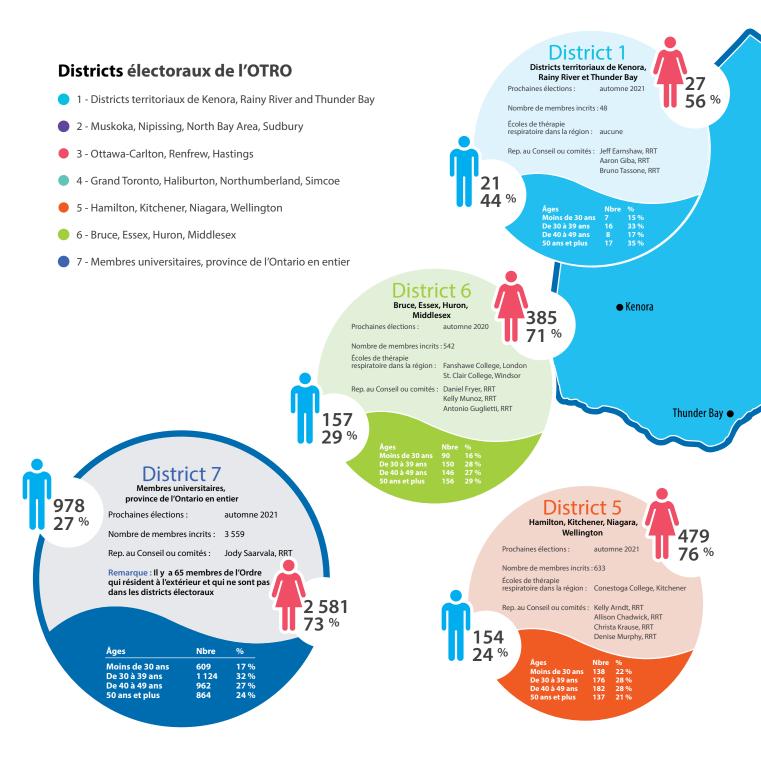
- Falsification de documents
- Actes autorisés
- Documentation générale
- Conduite professionnelle
- Intimidation
- Médias sociaux

VISITES SUR PLACE

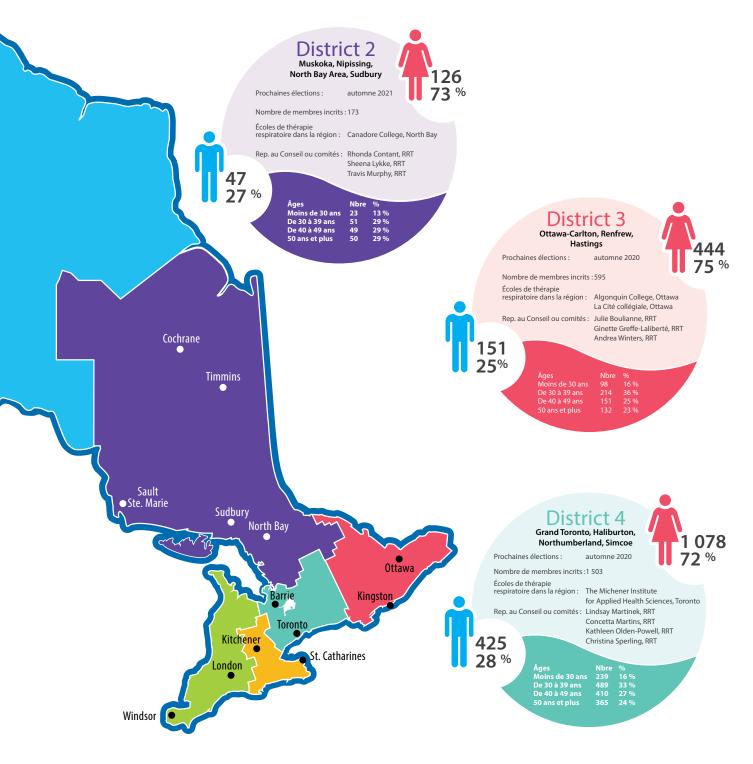
6

VISITES D'ÉTABLISSEMENT DE THÉRAPIE RESPIRATOIRE EN ONTARIO 31

ÉTABLISSEMENTS DE SOINS DE SANTÉ EN ONTARIO



2018 - 2019



STATISTIQUES ET DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

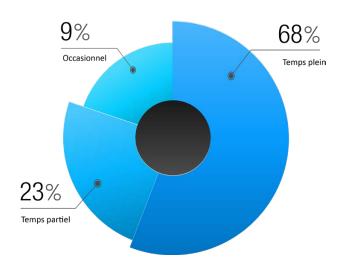
EN DATE DU 28 FÉVRIER 2019



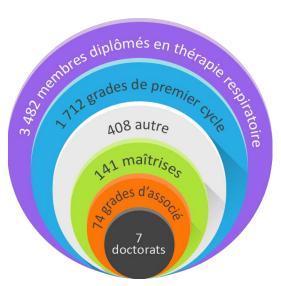
Pour obtenir de plus amples renseignements sur les catégories d'inscription, consultez : http://www.crto.on.ca/fr/members/about-your-certificate-of-registration/classes-registration/

CATÉGORIE D'EMPLOI

(Selon l'employeur principal)

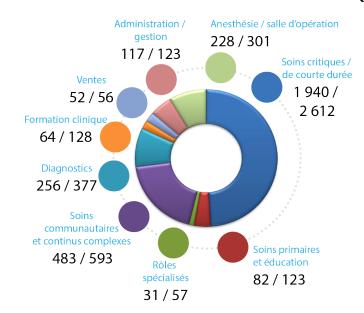


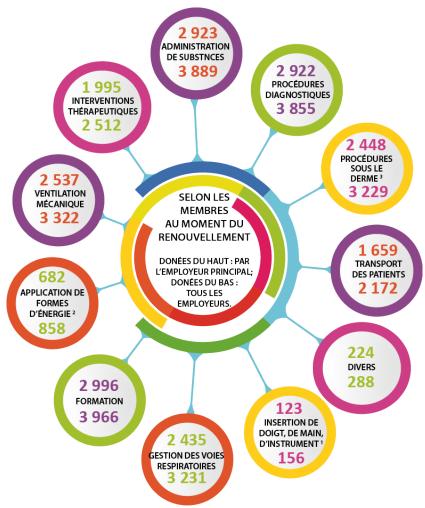
PROFIL DE FORMATION



DOMAINE D'EXERCICE PRINCIPAL

Principal domaine d'exercice de la thérapie respiratoire aux différents lieux d'emploi des membres. Première donnée : par l'employeur principal; deuxième donnée : tous les employeurs





ACTIVITÉS DE THÉRAPIE RESPIRATOIRE EXÉCUTÉES PAR LES MEMBRES

¹ E.g., Dans une ouverture artificielle pratiquée à la surface du corps.

² E.g., Défibrillation, cardioversion, défibrillateur externe automatique.

³ E.g., Insertion de canule artérielle, tube, thoracique, épidurale, pontion veineuse.

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF



Christina Sperling, RRTPrésidente du Comité exécutif

ous la responsabilité du conseil et en consultation avec le registraire et premier dirigeant, le Comité exécutif supervise l'administration de l'OTRO. Le Comité exécutif peut exercer tous les pouvoirs du Conseil sur les questions qui exigent une attention immédiate, sauf en ce qui a trait à l'établissement, l'amendement ou la révocation de règlements ou de statuts de l'organisation. Élus par le Conseil, le président et le vice-président siègent automatiquement au Comité exécutif.

Cette année, le Comité a fait ce qui suit :

- Passé en revue le budget, l'état financier et les investissements de l'OTRO
- Examiné les états financiers vérifiés de l'OTRO
- Supervisé l'élection des membres dans les districts 1, 2, 5 et 7
- Nommé des membres du Conseil et hors-Conseil au sein des comités législatifs
- Supervisé la migration à un autre organisme d'agrément de la formation et les programmes de thérapie respiratoire
- Examiné différentes mesures d'amélioration de la gouvernance de l'OTRO
- Proposé des révisions à la politique sur le financement de la thérapie
- Mis en place un nouveau processus de vérification financière, comprenant la vérification de l'objectivité du vérificateur et un nouvel outil d'évaluation de son rendement

RELATIONS AVEC LES PATIENTS



Jacqueline Conant
Présidente du Comité des
relations avec les patients

e Comité des relations avec les patients est responsable de l'élaboration, de l'établissement et du maintien d'un Programme des relations avec les patients, lequel comprend des mesures de prévention et (ou) de remédiation en cas d'exploitation sexuelle de patients par des membres de l'OTRO et l'administration de fonds pour les traitement ou services-conseils à fournir aux patients qui auraient été sexuellement exploités par nos membres. Ce comité offre également des avis au Conseil sur les plans de communication.

Programme de relations avec les patients

Au cours de l'exercice 2018-2019, il n'y a eu aucune demande de financement de thérapie auprès du Comité des relations avec les patients.

Cette année, le Comité a fait ce qui suit :

- Examiné et mis à jour les Lignes directrices de pratique professionnelle Prévention des mauvais traitements et sensibilisation à leur sujet
- Examiné le nouveau financement des mesures de soutien des patients, clients et non-patients ou non-clients ainsi que les applications connexes
- Examiné et mis à jour l'Énoncé de position sur la tolérance zéro de l'OTRO

Autres aspects ciblés

Les priorités de planification du Comité des relations avec les patients sont étroitement reliées à plusieurs des orientations stratégiques et priorités clés de l'OTRO pour 2016-2020.

Voici différentes activités connexes du comité :

- Engagement des membres
- Sensibilisation du public
- Engagement des étudiants

RAPPORT DU COMITÉ DE L'INSCRIPTION



Patricia Latimer
Présidente du Comité de
l'inscription

e Comité d'inscription ordonne au registraire d'émettre des certificats d'inscription aux demandeurs et peut imposer des modalités et restrictions sur ces certificats. Le Comité d'inscription examine et élabore des politiques concernant l'inscription, notamment sur les programmes d'enseignement approuvés, les évaluations des formations antérieures et les critères d'inscription.

Cette année, le Comité a fait ce qui suit :

- Tenu deux réunions d'une journée complète et une réunion par téléconférence
- Examiné et approuvé des changements apportés aux objectifs et termes de référence du Comité d'inscription
- Mené un examen détaillé de la Réglementation sur l'inscription
- Supervisé l'accréditation des programmes de thérapie respiratoire
- Supervisé le processus d'évaluation de l'entrée dans la profession
- Approuvé un programme d'agrément des procédures prescrites sous le derme (insertion d'aiguille intraosseuse)
- Passé en revue puis modifié la Politique sur l'état actuel des compétences
- Passé en revue le nouveau guide pour demander un changement aux modalités et restriction imposées à un certificat d'inscription
- Passé en revue le nouveau feuillet de renseignement Est-ce que j'exerce la profession?

18 RENVOIS AU TOTAL

9 RENVOIS POUR ÉTAT ACTUEL DES CONNAISSANCES

Demandeurs qui n'ont pas exercé la profession de thérapeute respiratoire dans les deux ans précédant leur demande auprès de l'OTRO

5 CHANGEMENTS AUX MODALITÉS ET RESTRICTIONS

Demandes de modifications aux modalités et restrictions imposées à des certificats d'inscription de membres

- 2 ENTRÉE DANS LA PROFESSION Examen des résultats d'évaluation de l'entrée dans la profession
- PASSER EN REVUE LA CONDUITE
- DU CANDIDAT RATIFIER L'OFFRE

 DU REGISTRAIRE

 pour émettre un certificat d'inscription

Consultation des Rapports sur les pratiques d'inscription équitables du Commissaire à l'équité à

www.crto.on.ca/pdf/Reports/2018.OFC.Report.pdf

D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ



Rhonda Contant, RRT Présidente du Comité d'assurance de la qualitè

e Comité d'assurance de la qualité élabore, met en place et maintient le Programme d'assurance de la qualité de l'OTRO, favorisant le perfectionnement professionnel des membres thérapeutes respiratoires. Tous les cinq ans, ce comité passe en revue l'efficacité du Programme d'assurance de la qualité. Il surveille en outre la conformité relativement à ce programme et prend des décisions liées aux membres identifiés comme possédant des connaissances, des compétences ou des capacités de jugement insatisfaisantes.

Cette année, le Comité a fait ce qui suit :

- Passé en revue et mis à jour la politique et la procédure sur le Programme de perfectionnement professionnel
- Passé en revue et mis à jour la procédure de report du Programme de perfectionnement professionnel
- Passé en revue et mis à jour la procédure concernant les évaluateurs de pairs, mentors, évaluateurs de pratique et membres de groupe de travail
- Avisé les membres tenus de soumettre leur PORTfolio en 2019
- Continué la mise en place et l'examen du Module d'apprentissage électronique RelevanT
- Continué la mise en place et l'examen de l'Évaluation jurisprudentielle des thérapeutes en lancement

Exigences d'AQ:

- L'Évaluation jurisprudentielle des thérapeutes respiratoires en lancement est remplie par les membres nouveaux ou nouvellement réintégrés
- Le Module d'apprentissage électronique RelevanT est rempli une fois par année par tous les membres
- Le Portfolio en ligne à l'intention des thérapeutes respiratoires (PORTfolio^{MO}) doit être maintenu de façon continue par tous les membres, avec présentation aux fins d'examen par leurs pairs au moins une fois tous les cinq ans
- Programme d'éducation permanente et de correctifs SCERP / Évaluation de la pratique (dans certains cas bien précis)

Pour obtenir plus de renseignements, consultez http://www.crto.on.ca/pdf/fr/Policies/QA_Program_Policy_101_fr.pdf

L'assurance de la qualité en chiffres

Module d'apprentissage électronique RelevanT

- 3 429 membres avait rempli le module à la date limite du 28 février
 - rappels ont été envoyé aux membres qui n'avaient pas respecté la date limite
 - 4 membre n'a toujours pas rempli le module RelevanT
 - Membre restant qui doit se soumettre à une Évaluation de la pratique par les pairs
 - Membres restants qui ont été transmis au Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports (CEPR)



Résultats du sondage sur le module d'apprentissage électronique RelevanT

2 536 membres ont rempli le court sondage qui accompagnait le module

ont indiqué qu'à leur avis, il était facile d'accéder au module et de le remplir, et qu'il leur avait permis d'améliorer leurs connaissances des récents changements aux normes de la profession et aux directives régissant l'exercice de la profession en Ontario



LAUNCH RT

ÉVALUATION JURISPRUDENTIELLE

depuis octobre 2016

- Membres ont effectué l'Évaluation des thérapeutes respiratoires en lancement depuis octobre 2016
- ont obtenu un pointage inférieur à 70 % et ont dû répéter l'évaluation. Ils ont tous (sauf cinq) réussi l'évaluation à la deuxième tentative
- **81%** Moyenne globale à la première tentative (entre 38 et 100%)

Programme de perfectionnement professionnel (PPP)

- 647 Membres sélectionnés pour soumettre leur PORTfolio (date limite le 1^{er} avril 2019)
- 23 Ateliers sur le PORTfolio en personne (plus six en ligne) pour un total de 393 membres

RAPPORT DU COMITÉ DES

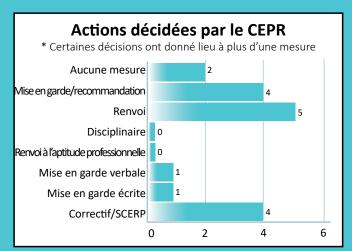
ENQUÊTES, DES PLAINTES ET DES RAPPORTS



Allison Chadwick, RRT Présidente du Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports

e Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports est responsable d'enquêter sur les questions portées à l'attention de l'OTRO au moyen de plaintes ou de rapports, comme les signalements de congédiement provenant d'employeurs. Le Comité examine les questions concernant la conduite, la capacité et la compétence des membres afin d'établir s'il y a lieu de transmettre le cas au Comité de discipline ou au Comité d'aptitude professionnelle, ou s'il serait mieux approprié d'utiliser une autre méthode.

En 2018-2019, l'OTRO a reçu 24 nouvelles affaires. Parmi celles-ci, six ont été réglées par une enquête, alors que 18 se sont rendues au CEPR. Cinq affaires sont toujours en instance, et treize décisions ont été prises. Les décisions sont décrites dans la liste ci-dessous.



En moyenne, les enquêtes menées par l'OTRO ont demandé **145 jours**, du moment de la réception à la décision.

Des préoccupations concernant des thérapeutes respiratoires ont été

- **9** Plaintes
- **11** Rapports d'employeur
- **1** Auto-signalements de membres
- **3** Renvois par le registraire
- 24 Affaires reçues

RAPPORT DU COMITÉ D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

la suite d'un renvoi d'un sous-comité du Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports, le Comité d'aptitude professionnelle mène des audiences pour établir si un membre est frappé d'incapacité. Il est possible qu'un membre atteint d'un trouble physique ou mental ne puisse pas exercer la profession en toute sécurité ou qu'il puisse seulement l'exercer avec des restrictions, dans l'intérêt du public. Une audience sur l'aptitude professionnelle est habituellement fermée au public, à moins que le membre n'en fasse la demande.



Christina Sperling, RRT Présidente de Comité d'aptitude professionnelle

Cette année, il y a eu un renvoi au Comité d'aptitude professionnelle. Avant l'audience, le membre concerné a démissionné de l'OTRO.

RAPPORT DU COMITÉ DE DISCIPLINE



Christina Sperling, RRT Président du Comité de discipline

es sous-comités de ce Comité sont responsables des audiences et des décisions touchant les allégations de manquement professionnel ou d'incompétence transmises par le Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports. Les audiences disciplinaires sont ouvertes au public et les procédures à l'encontre d'un membre qui se déroulent devant le Comité de discipline sont de nature civile. En se basant sur les preuves fournies, le sous-comité doit en venir à une décision et, s'il y a déclaration de culpabilité, décider d'une pénalité. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce que peut faire le Comité de discipline, consultez : www.crto.on.ca/public/concerns-about-a-respiratory-therapist/hearings/about-discipline/

En 2018-2019, il n'y a eu aucun renvoi au Comité de discipline.



Rapport des Vérificateurs Indépendants

DU CONSEIL DE L'ORDRE DES THÉRAPEUTES RESPIRATOIRES DE L'ONTARIO

Avis

Les états financiers résumés de l'Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario (l'« Ordre »), qui comportent le bilan résumé au 28 février 2019 et l'état sommaire des résultats pour l'exercice terminé à cette date, découlent des états financiers vérifiés de l'Ordre pour l'exercice qui s'est terminé le 28 février 2019.

À notre avis, les présents états financiers résumés représentent un sommaire juste des états financiers vérifiés de l'Ordre pour l'exercice terminé le 28 février 2019, sauf que les changements liés aux actifs nets et à la trésorerie n'ont pas été présentés et que les notes afférentes aux états financiers résumés n'ont pas été préparées comme dans les états financiers résumés.

États financiers résumés

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les déclarations exigées par les normes comptables canadiennes se rapportant aux organisations à but non lucratif. Par conséquent, la lecture des états financiers résumés et du rapport du vérificateur ne devrait pas remplacer la lecture des états financiers vérifiés de l'Ordre ni celle du rapport du vérificateur. Les états financiers résumés et les états financiers vérifiés ne reflètent pas les événements survenus après la date de notre rapport sur les états financiers vérifiés.

États financiers vérifiés et notre rapport à leur sujet

Nous avons émis une opinion sans réserve sur les états financiers vérifiés dans notre rapport daté du 31 mai 2019.

Responsabilité de la direction quant aux états financiers résumés

La direction est tenue de préparer le résumé des états financiers vérifiés conformément aux normes comptables canadiennes se rapportant aux organismes à but non lucratif, sauf que les changements liés aux actifs nets et à la trésorerie n'ont pas été présentés et que les notes afférentes aux états financiers résumés n'ont pas été préparées.

Responsabilité du vérificateur quant aux états financiers résumés

Notre responsabilité consiste à exprimer un avis à savoir si les états financiers résumés représentent un résumé juste des états financiers vérifiés en nous basant sur nos procédures, ce qui a été effectué conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, « Missions ayant pour but d'émettre un rapport sur des états financiers résumés ».

Toronto (Ontario)

Comptables professionnels agréés Experts-comptables autorisés

Bilan Sommaire

AU 28 FÉVRIER 2019

	2019	2018
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	1,532,034 \$	1,410,579
Investissements	1,227,462	1,203,403
Dépenses payées	48,115	49,505
	2,807,611	2,663,487
Immobilisations	176,396	239,454
	2,984,007	2,902,941
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	218,042	148,100
Revenu reporté - registration fees	1,905,819	1,683,087
	2,123,861	1,831,187
Obligation en vertu de contrats de location	34,327	45,113
	2,158,188	1,876,300
ACTIF NET		
Restreints à l'interne	50,000	20,000
Fonds pour thérapie abusive	500,000	500,000
Fonds de réserve pour éventualités générales	150,000	150,000
Fonds général pour les enquêtes et les audiences	345,173	345,173
Réserve pour projets spéciaux	87,242	139,511
Placements en immobilisations Montant non affecté	37,272	
Fonds pour Exploitation	(306,596)	(128,043)
<u> </u>	825,819	1,026,641
	2,984,007 \$	2,902,941 \$

On peut se procurer des exemplaires des états financiers complets vérifiés de 2018 / 2019 à partir du site Web à www.crto.on.ca ou en en aisant la demande auprès de notre registraire au 416 591 7800.

Bilan Sommaire des Opérations

AU 28 FÉVRIER 2019

	2019	2018
REVENUS		
Droits d'inscription, de renouvellement et de	demande 1,932,836 \$	1,699,110 \$
Intérêts revenus	31,429	18,501
	1,964,265	1,717,611
DÉPENSES		
Salaires et avantages sociaux	1,256,770	1,062,049
Frais d'occupation	145,105	141,157
Assurance de la qualité	29,805	64,383
Honoraires professionnels	153,561	117,609
Impression, frais postaux, papeterie et liv	vraison 40,572	27,384
Conseil et comité	92,234	88,669
Projets spéciaux	79,884	133,909
Tous autres frais d'exploitation	367,156	370,195
	2,165,087	2,005,355
Insuffisance des revenus sur les dépenses au cours de l'exercice	(200,822) \$	(287,744) \$

On peut se procurer des exemplaires des états financiers complets vérifiés de 2018 / 2019 à partir du site Web à www.crto.on.ca ou en en aisant la demande auprès de notre registraire au 416 591 7800.



College of Respiratory Therapists of Ontario

Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario

180, rue Dundas Ouest, Bureau 2103 Toronto (Ontario) M5G 1Z8

Téléphone : (416) 591-7800 / (800) 261-0528

Télécopieur : 416-591-7890

www.crto.on.ca